

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: **GLUKON@pro wmc**
- Code du produit: 1703 (Druckbehälter)

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

- Secteur d'utilisation
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- Emploi de la substance / de la préparation: Adhésif en aérosol industriel

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:
Hersteller:
BÖKER Sprühklebersysteme GmbH
Wegkamp 1
D-24589 Dätgen
Tel.: +49 4329-91128-0
Fax.: +49 4329-91128-29

Vertrieb Schweiz:
GYSO AG
Steinackerstrasse 34
CH-8302 Kloten
Tel. +41 43 255 55 55
Mail: info@gyso.ch

- Service chargé des renseignements: Département technique

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02

- Mention d'avertissement Danger
- Mentions de danger
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 1)

- Conseils de prudence
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 - P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 - P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:
 - Réservé aux utilisateurs professionnels.
 - Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
 - Veillez respecter les fiches techniques de sécurité et techniques ainsi que les réglementations en vigueur lors de l'utilisation d'adhésifs à base de solvant avant utilisation.
 - Avant utilisation, une évaluation des risques doit être préparée en tenant compte des conditions locales et de la forme spécifique de la demande.
- **2.3 Autres dangers**
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**
 - Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 109-87-5 EINECS: 203-714-2	méthylal ⚠ Flam. Liq. 2, H225	30-60%
CAS: 68476-85-7 EINECS: 270-704-2	gaz de pétrole liquéfiés ⚠ Flam. Gas 1, H220; ⚠ Muta. 1B, H340; Carc. 1A, H350; Press. Gas (Comp.), H280	30-60%

- Indications complémentaires:
 - Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
 - Remarques générales:
 - Amener les sujets à l'air frais.
 - Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - Après contact avec la peau:
 - En cas de brûlure par le froid, rincer à grande eau. Ne pas enlever les vêtements.
 - Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Brûlures par le froid

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.
- Le cas échéant, administrer de l'oxygène.
- Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
- Symptomatische Behandlung.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:
 - CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

- Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- Peut être dégagé en cas d'incendie:

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité:
 - Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Porter un vêtement de protection totale.
- Autres indications
 - Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
 - Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

- Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- Assurer une aération suffisante.
- Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 3)

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

- Préventions des incendies et des explosions:
 - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
 - Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.
 - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
 - Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
 - Protéger contre le gel.
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - Classe de stockage: 2 B

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les fiches techniques, les évaluations de substances et de produits dangereux spécifiques au secteur doivent être respectées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
 - Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

109-87-5 méthylal

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 6200 mg/m ³ , 2000 ppm
	Valeur à long terme: 3100 mg/m ³ , 1000 ppm
	SSc;

- Remarques supplémentaires:
 - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Protection respiratoire:
 - N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 - ABEK Filter
 - Protection des mains:
 - Gants en caoutchouc
 - Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - Matériau des gants
 - Caoutchouc fluoré (Viton)
 - Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 4)

une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 30 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 2).

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc chloroprène

Gants en matière plastique

Gants en cuir

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

- Protection des yeux: Pas nécessaire.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

- Forme:

Aérosol

- Couleur:

Ambré

- Odeur:

Caractéristique

- Seuil olfactif:

Non déterminé.

- valeur du pH:

Non déterminé.

- Changement d'état

- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- Point d'éclair

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

- Température d'inflammation:

235 °C

- Température de décomposition:

Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives:

Non déterminé.

- Limites d'explosion:

- Inférieure:

1,5 Vol %

- Supérieure:

22 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C:

440 hPa

- Densité à 20 °C:

0,9 g/cm³

- Densité relative.

Non déterminé.

- Densité de vapeur:

Non déterminé.

- Vitesse d'évaporation.

Non applicable.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: · Dynamique: · Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· 9.2 Autres informations · Volatile Organic Compounds	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOCV (CH):	84 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz/vapeurs inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CH/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 - Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - Recommandation:
 - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Identification "Dépressurisé": Vider complètement le récipient sous pression, fermer la vanne et retirer le tuyau. Sur le récipient non pressurisé, casser le point de rupture prédéterminé (dépression circulaire sur l'épaule du récipient) avec un marteau et un perceur ou similaire (ne pas utiliser de matériau ne produisant pas d'étincelles).
 - Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1) 08 04 09 déchets de colles et mastics, solvants organiques ou autres contenir des substances dangereuses
 - Classification: S = déchets spéciaux
 - Emballages non nettoyés:
 - Recommandation:
 - L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU <ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG, IATA | UN3501 |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> · ADR | 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHÉR MÉTHYLIQUE, ACÉTATE DE MÉTHYLE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
| <ul style="list-style-type: none"> · IMDG | CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (METHYLAL, Petroleum gases, liquefied), MARINE POLLUTANT |

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11


Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 7)

· IATA	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
· IMDG, IATA	
	
· Class	2.1
· Label	2.1
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
· Indice Kemler:	-
· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Category	D
· Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	

· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	0
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	B/D

· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHÉR MÉTHYLIQUE, ACÉTATE DE MÉTHYLE), 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- Usage usage industriel
- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 24.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 24.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 8)

- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- Prescriptions nationales:
 - Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
 - Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H220 Gaz extrêmement inflammable.
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 - H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 - H350 Peut provoquer le cancer.
- Service établissant la fiche technique: Département technique
- Contact: + 41 (0)43 255 55 55
 - Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - SVHC: Substances of Very High Concern
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
 - Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
 - Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 - Muta. 1B: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 1B
 - Carc. 1A: Cancérogénicité – Catégorie 1A
- * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **GLUKON@pro wmc**

· Code du produit: 1703 (Dose)

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

· Emploi de la substance / de la préparation: Adhésif en aérosol industriel

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Hersteller:

BÖKER Sprühklebersysteme GmbH

Wegkamp 1

D-24589 Dätgen

Tel.: +49 4329-91128-0

Fax.: +49 4329-91128-29

Vertrieb Schweiz:

GYSO AG

Steinackerstrasse 34

CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55

Mail: info@gyso.ch

· Service chargé des renseignements: Département technique

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 1)

- Conseils de prudence
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 - P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 - P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:
 - Réservé aux utilisateurs professionnels.
 - Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
 - Veillez respecter les fiches techniques de sécurité et techniques ainsi que les réglementations en vigueur lors de l'utilisation d'adhésifs à base de solvant avant utilisation.
 - Avant utilisation, une évaluation des risques doit être préparée en tenant compte des conditions locales et de la forme spécifique de la demande.
- **2.3 Autres dangers**
 - Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**
 - Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 109-87-5 EINECS: 203-714-2	méthylal ⚠ Flam. Liq. 2, H225	30-60%
CAS: 68476-85-7 EINECS: 270-704-2	gaz de pétrole liquéfiés ⚠ Flam. Gas 1, H220; ⚠ Muta. 1B, H340; Carc. 1A, H350; Press. Gas (Comp.), H280	30-60%

- Indications complémentaires:
 - Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
 - Remarques générales:
 - Amener les sujets à l'air frais.
 - Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - Après contact avec la peau:
 - En cas de brûlure par le froid, rincer à grande eau. Ne pas enlever les vêtements.
 - Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Brûlures par le froid

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.
- Le cas échéant, administrer de l'oxygène.
- Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
- Symptomatische Behandlung.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:
 - CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

- Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- Peut être dégagé en cas d'incendie:

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité:
 - Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Porter un vêtement de protection totale.
- Autres indications
 - Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
 - Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

- Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
- Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- Assurer une aération suffisante.
- Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
- Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 3)

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

- Préventions des incendies et des explosions:
 - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
 - Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.
 - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
 - Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
 - Protéger contre le gel.
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - Classe de stockage: 2 B

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les fiches techniques, les évaluations de substances et de produits dangereux spécifiques au secteur doivent être respectées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
 - Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

109-87-5 méthylal

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 6200 mg/m ³ , 2000 ppm
	Valeur à long terme: 3100 mg/m ³ , 1000 ppm
	SSc;

- Remarques supplémentaires:
 - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Protection respiratoire:
 - N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 - ABEK Filter
 - Protection des mains:
 - Gants en caoutchouc
 - Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - Matériau des gants
 - Caoutchouc fluoré (Viton)
 - Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 4)

une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 30 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 2).

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc chloroprène

Gants en matière plastique

Gants en cuir

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

- Protection des yeux: Pas nécessaire.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

- Forme:

Aérosol

- Couleur:

Ambré

- Odeur:

Caractéristique

- Seuil olfactif:

Non déterminé.

- valeur du pH:

Non déterminé.

- Changement d'état

- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- Point d'éclair

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

- Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

- Température d'inflammation:

235 °C

- Température de décomposition:

Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives:

Non déterminé.

- Limites d'explosion:

- Inférieure:

1,5 Vol %

- Supérieure:

22 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C:

440 hPa

- Densité à 20 °C:

0,9 g/cm³

- Densité relative.

Non déterminé.

- Densité de vapeur:

Non déterminé.

- Vitesse d'évaporation.

Non applicable.

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 5)

· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: · Dynamique: · Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· 9.2 Autres informations · Volatile Organic Compounds · VOCV (CH):	Pas d'autres informations importantes disponibles. 84 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Gaz/vapeurs inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CH/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 6)


RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- Emballages non nettoyés:
 - Recommandation:
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU <ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG, IATA | UN1950 |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU <ul style="list-style-type: none"> · ADR · IMDG · IATA · IMDG, IATA | 1950 AÉROSOLS
AEROSOLS
AEROSOLS, inflammable |
| <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label | 2.1
2.1 |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage <ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG, IATA | néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: <ul style="list-style-type: none"> · Marquage spécial (ADR): | Signe conventionnel (poisson et arbre) |

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 7)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Indice Kemler:
- No EMS:
- Stowage Category
- Stowage Code

Attention: Gaz.

-

F-D,S-U

D

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

- Segregation Code

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

- ADR

- Quantités limitées (LQ)
- Quantités exceptées (EQ)

1L

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

- Catégorie de transport
- Code de restriction en tunnels

2

D

- IMDG

- Limited quantities (LQ)
- Excepted quantities (EQ)

1L

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

- "Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- Usage usage industriel

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 25.09.2019

Numéro de version 2

Révision: 25.09.2019

Nom du produit: GLUKON@pro wmc

(suite de la page 8)

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- Prescriptions nationales:
 - Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
 - Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H220 Gaz extrêmement inflammable.
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 - H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 - H350 Peut provoquer le cancer.
- Service établissant la fiche technique: Département technique
- Contact: + 41 (0)43 255 55 55
 - Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - SVHC: Substances of Very High Concern
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1
 - Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
 - Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
 - Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 - Muta. 1B: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 1B
 - Carc. 1A: Cancérogénicité – Catégorie 1A
- * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR